

# QUALIFIEUR RÉSEAUX

## TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef de cellule conformité immeubles et lotissements.**
- > **Chef de cellule vérifications techniques.**
- > **Technicien conformité immeubles et lotissements.**
- > **Technicien vérification technique.**

## DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI\* :

Vérifier la conformité des éléments de réseaux par rapport aux normes en vigueur et aux spécifications du dossier d'architecture.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES\*\* :

- Identification des problèmes, suggestion de corrections et suivi des modifications de la conformité des éléments de réseaux par rapport aux normes en vigueur (cahier des prescriptions techniques) et aux spécifications du dossier d'architecture.
- En fin de chantier, réalisation d'un reporting (tableau de mesures, compte-rendu...) auprès des acteurs (sous-traitant, interne).
- Rédaction du procès-verbal de réception.

## ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Proposition d'évolution des règles d'ingénieries pour maintenir le réseau à un haut niveau de qualité.
- Soutien technique aux équipes de production et de maintenance (sous-traitant et interne).
- Suivi des dernières évolutions de matériels.

## COMPÉTENCES REQUISES\*\*\* :

### savoirs

#### Connaissance :

- Des règles d'ingénieries des réseaux (génie civil, câblage cuivre et fibre optique).
- Des procédures de test, qualification et réception.
- De l'anglais technique.

### savoir-faire

- Traiter le dossier d'architecture : collecter, trier, analyser, synthétiser des informations.
- Analyser, diagnostiquer, rechercher et identifier les risques et dysfonctionnements possibles des éléments de réseaux.
- Apprécier les risques et les impacts de ses actions.
- Mettre en œuvre les techniques de communication rédactionnelle, savoir rédiger des documents techniques compréhensibles, argumentés.
- S'assurer du respect des méthodes.
- Procéder à la qualification avec rigueur.
- Garantir le bon fonctionnement et la performance des éléments de réseaux placés sous sa responsabilité.
- Garantir la conformité aux normes réglementaires.
- Assurer la transparence vis-à-vis de tous les acteurs (bon niveau d'information).

### comportements professionnels

- Autonomie.
- Travail méthodique.
- Rigueur.
- Disponibilité.
- Esprit d'équipe
- Esprit d'analyse et d'anticipation.
- Sens de l'organisation.
- Sens du contact, de l'écoute et de la concertation.
- Réactivité face à un dysfonctionnement.

## PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Mobilité : déplacements possibles dans l'intérieur et les Iles, travaux dangereux insalubres, travaux en hauteur, travail en bord de route, port des EPI, travail sur ou au voisinage d'ouvrages électriques, travaux aux abords de la voie publique.

## CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

### Prérequis à l'emploi

Formation de type technicien (BAC technologique, scientifique, électrotechnique...etc.) ou technicien supérieur réseaux des télécommunications (BAC+2).

### Formations nécessaires à l'emploi

Travaux en hauteur.  
Gestes et postures.  
Sensibilisation à la sécurité et lutte contre le feu.  
Habilitation électrique.  
Balisage chantier.

## PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Concepteur réseau - Technicien d'intervention de réseaux des télécommunications - Chargé d'ordonnancement.

## EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

### Possibilités d'emplois précédents

Technicien d'intervention de réseaux télécommunications.

### Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Concepteur réseaux.

## TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

### Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Lié au déploiement du THD.
- Evolutions technologiques et stratégie de l'OPT-NC.

### Conséquences sur les activités et les compétences

- Connaissance des nouvelles règles d'ingénieries de la fibre optique.

*\*Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*\*\* Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*\*\*\*Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*